Non respect de la loi EVIN

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 28 octobre 2004

Bonjour, je travaille en restauration au centre commercial vélizy 2 et notre magasin ne respecte pas la loi. Il y a zone fumeur et non-fumeur mais qui ne sont délimitées vu la superficie du local (environ 10 m2). Beaucoup de non-fumeurs se plaignent de la fumée de cigarettes. Les responsables du magasin n'agissent pas pour autant. Il faudrait pour bien faire qu'une personne de votre association aille sur place constater et en référer auprès des responsables, pour le bien de notre santé. Merci beaucoup.

Réponse :
Extrait de jugement condamnant un restaurant de Vélizy 2 Donnez-nous plus de renseignements en écrivant à DNF. Votre anonymat sera préservé

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac